



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance et jeunesse

74 projets innovants pour les enfants et les jeunes soutenus par le Canton en cinq ans

Depuis 2018, le Canton octroie des aides financières à des projets pilotes et/ou novateurs pour les enfants et les jeunes. Pas moins de 74 projets ont été soutenus en cinq ans. Dotés d'un budget annuel de 400'000 francs, les projets doivent permettre le développement d'une politique de l'enfance et de la jeunesse au niveau communal ou régional, ou servir de modèle répliquable dans d'autres régions du canton. Les enfants et les jeunes doivent idéalement être associés à leur conception ou mise en œuvre.

La Commission de coordination de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) dispose d'un budget annuel de 400'000 francs pour soutenir des projets pilotes et/ou novateurs en faveur des enfants et des jeunes sur le territoire vaudois.

Pour candidater, ces initiatives doivent servir les objectifs de la PEJ et viser la participation active des jeunes générations. Sous la présidence de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), la Commission de coordination de la PEJ - qui réunit des représentants de tous les services de l'Etat actifs auprès des enfants et des jeunes, la Chambre consultative de la jeunesse, l'Ordre judiciaire vaudois, les préfectures, des représentants des faïtières de communes ainsi que la Commission de jeunes du Canton de Vaud - examine les dossiers à l'aune de différents critères comme le caractère novateur et le potentiel de développement pour la région concernée.

Depuis sa création en mai 2018, le programme a ainsi permis à 74 projets de voir le jour pour un montant total de près d'un million de francs. En 2023, la Commission de coordination de la PEJ a examiné 35 initiatives et en a soutenu 15 pour un montant total de 309'000 francs, dont ces trois exemples, représentatifs de la variété des dossiers soutenus :

1. « La Scène » est une initiative portée par la Municipalité du Chenit. Les jeunes de

la Vallée de Joux de 12 à 25 ans disposent désormais d'un lieu d'accueil et de création de projets culturels et sociaux. Le soutien financier se monte à 24'000 francs sur une durée de trois ans.

2. « Le Comité jeunes et santé du CHUV » - Démarche pionnière en Suisse, ce comité composé de jeunes de 10 à 25 ans ayant diverses expériences de soins permet de donner une voix et une place de partenaire aux adolescent·e·s et jeunes adultes dans le domaine de la santé, afin d'améliorer et d'adapter les pratiques de soins au plus près de leurs besoins. Le financement de la PEJ sur trois ans s'élève à 26'000 francs.
3. Le projet H.S. du Collectif « sur un malentendu » est une conférence théâtrale participative pour adolescent·e·s dès 13-14 ans visant à décortiquer les mécanismes des violences en milieu scolaire, soutenue et accompagnée par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Elle est construite autour de 4 extraits de la pièce de Yann Verburgh, « H.S. : tragédies ordinaires », écrite à partir de témoignages d'élèves en France. Le financement de la PEJ s'élève à 15'000 sur une durée de deux ans.

Les projets bénéficiaires sont en général dans leur phase de lancement ou de réplication dans un autre domaine ou région du canton. Les domaines peuvent être très variés et vont de l'animation à la santé, en passant par la culture, le sport, l'accompagnement social, la citoyenneté, l'éducation, la promotion des droits de l'enfant, le soutien à la petite enfance ou à la parentalité.

Pour plus d'informations sur le processus de candidature et les critères de sélection, veuillez consulter le site web www.vd.ch/pej-subvention. Les organisations ou communes intéressées sont invitées à déposer leurs dossiers de candidature qui sont évalués en continu.

Qu'est-ce que la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) ?
Le Conseil d'Etat a adopté en 2017 des lignes directrices pour sa Politique de l'enfance et de la jeunesse, afin d'assurer le développement harmonieux des enfants vivant sur le territoire vaudois. Cette politique vise à avoir un impact dans ces domaines : la participation, la promotion, la prévention, la protection et l'éducation. Une commission de coordination a été créée pour garantir la cohésion des politiques, programmes et prestations mis en œuvre par les services de l'Etat et les communes. Pilotée par la DGEJ, elle dispose notamment d'un budget annuel de 400'000 francs pour soutenir des projets pilotes et/ou novateurs en faveur des enfants et des jeunes.

Contacts projets :

- Projet « La Scène » : Cyril Maillefer, 077 269 11 95
- Projet « Comité jeunesse santé au CHUV » : Yusuke-Leo Takeuchi, 021 692 50 25
- Projet H.S., Collectif « sur un malentendu » : Pierre-Antoine Dubey, 079 350 35 73

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Manon Schick, directrice générale de l'enfance et de la jeunesse

DJES, Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

LIENS

[Politique de l'enfance et de la jeunesse](#)

[Demander une subvention pour un projet novateur/pilote en faveur des enfants et des jeunes](#)